

TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente	5
Le mot du directeur	7
Organes de la Fondation 2019	11
Siège social et administratif	12
Orientation et Insertion	15
Secteur Intendance	19
Service social du Repuis	27
Campus 2019 – Pris sur le vif	31
Exercice 2019	39
Rapport de l'organe de révision	42
Commentaires sur les comptes 2019	44
Statistiques	46





LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

La vie au Repuis: passionnante, intense et vivifiante

2019 a été l'année du regroupement de l'ensemble des activités du Repuis sur un seul site, l'année de la réalisation d'un magnifique projet initié il y a près de sept ans.

La vie au Repuis y est toujours aussi passionnante, intense et vivifiante. C'est une institution ambitieuse et créative, qui cherche sans cesse à s'adapter à son environnement et à ses besoins internes.

Inauguré le 13 novembre 2019, le nouveau bâtiment du Repuis en est un bel exemple. Regroupant sur un seul site toutes les forces engagées dans la formation des jeunes qui lui sont confiés, Le Repuis renforce ainsi son esprit de campus, cela, d'autant plus que la manière dont il a été construit, avec ses espaces conviviaux, ses lieux d'échanges, son organisation modulaire, ses extérieurs verdoyants et sa vue imprenable, invitent à s'y sentir bien.

Ce bâtiment est aussi l'œuvre des collaborateurs et des apprentis qui ont

participé activement à son aménagement, que ce soit en réalisant des travaux de maçonnerie, de peinture, de menuiserie ou encore d'agencement des ateliers et des espaces extérieurs. Chacune et chacun a pu y apporter sa touche personnelle et ainsi commencer à s'approprier les lieux. Tout a été pensé de manière à offrir des locaux et des équipements en réponse à l'évolution des besoins du Repuis, mais aussi à ceux de l'économie, de la société et de notre environnement.

Le Conseil de Fondation a également vu des changements réjouissants, notamment par l'arrivée de quatre nouveaux membres, Mesdames Stéphanie Brun Poggi et Françoise Jaques ainsi que Messieurs Xavier Schueler et Raphaël Conz, qui amènent des compétences dans les domaines, respectivement, du droit du travail, des assurances sociales, de la gestion du personnel et de la promotion économique. Cette année a encore été l'occasion de réorganiser le Conseil en cinq commissions - «gestion et finances», «stratégie»,

«domaine et bâtiment», «communication et marketing» et «collaborateurs et apprentis» - afin de couvrir l'ensemble des besoins du Repuis.

Doté d'un outil pédagogique propice à la créativité, à décroiser ses secteurs de formation, à développer des projets communs, et à renforcer sa volonté d'être une institution attractive et de confiance, Le Repuis a affiché, en 2019, ses ambitions pour l'avenir, tant du point de vue de la qualité de ses prestations que de l'efficacité budgétaire.

Je tiens à remercier très chaleureusement sa Direction et son Conseil de Fondation, son personnel, ses apprentis ainsi que ses partenaires publics et privés pour leur engagement et leur confiance et me réjouis sincèrement de poursuivre notre belle collaboration.



Anne Gillardin
Présidente du Conseil
de Fondation





LE MOT DU DIRECTEUR

Réunis pour le meilleur

Un moment fort de la vie du Repuis en 2019 a été l'inauguration de notre nouveau campus et vous découvrirez tout au long de ce rapport d'activités des photos de ce moment privilégié. Vous y trouverez également les prestations du nouveau département Orientation et Insertion, la variété de la formation en intendance et le travail des assistantes sociales.

Grâce à la générosité de nos donateurs (Fondation Philanthropique Famille Sandoz, Fondation Mercier, Fondation UBS et l'entreprise BASF) les équipements de notre ancienne carrosserie ont pu être renouvelés et offrent à nos apprentis un outil de travail et de formation moderne et performant.

Avec l'évolution des besoins et des pratiques, cette année a aussi été le fruit d'une importante réflexion portant sur la réorganisation de la formation professionnelle en atelier afin d'optimiser la gestion et de

profiter des nombreuses synergies possibles grâce au regroupement des activités sur un seul site.

L'insertion sur le marché de l'emploi est facilitée lorsque l'apprentissage peut se dérouler intégralement ou partiellement en entreprise. Leader romand de la formation en entreprise pour des jeunes adultes au bénéfice de prestations de l'assurance invalidité, Le Repuis a pris part à deux projets significatifs. L'un d'eux, intitulé «Andiamo» et élaboré par l'OAI du canton de Vaud, offre aux apprentis n'ayant pas un niveau CFC ou AFP la possibilité d'effectuer une formation pratique en centre et de bénéficier de longs stages en entreprise. L'autre, nommé «Forma Pro 150» et imaginé par le DSAS du canton de Vaud, facilite l'entrée en formation duale aux apprentis qui n'ont pas obtenu de place au terme de leur scolarité. En outre, notre centre a fortement développé la capacité de son antenne genevoise

grâce à la location de surfaces plus spacieuses et l'engagement de nouvelles collaboratrices.

L'équipe éducative a également reconsidéré l'hébergement du milieu ouvert (MO) en privilégiant le logement en studios individuels plutôt qu'en appartement à plusieurs.

Je ne saurais conclure sans remercier vivement notre Conseil de Fondation et toutes celles et tous ceux qui, dans le monde économique, dans le secteur public ou au sein du Repuis permettent à nos jeunes de se former et d'obtenir les aptitudes indispensables pour leur avenir professionnel.

Bien à vous.



*Philippe Ambühl
Directeur
du CFPS Le Repuis*



« Je tiens également à souligner l'ampleur et la variété du choix de formations offertes par Le Repuis ainsi que les méthodes pédagogiques particulièrement adaptées à une vision contemporaine et individualisée de l'accompagnement. »

Olivier Barraud
Directeur OAI Vaud



le
Repuis

**BIENVENUE
CAMPUS**



le
Repuis

BIENVENUE
CAMPUS

« Mise en réseau, valorisation de la formation professionnelle, création de places d'apprentissage, lutte contre l'échec... à bien y réfléchir, ce que le Département fait à l'échelle du canton, Le Repuis sait le faire à l'échelle de sa région, il en a même fait sa marque de fabrique. »

Cesla Amarelle
Conseillère d'État

ORGANES DE LA FONDATION 2019

Conseil de Fondation (CF) et Bureau du Conseil de Fondation (BCF)

		CF	BCF
Présidente	M ^{me} Anne Gillardin, Yverdon-les-Bains	✓	✓
Vice-présidente	M ^{me} Danièle Dupuis, Onnens	✓	✓
Trésorier	M. Bernard Mettraux, Vallorbe	✓	✓
Secrétaire	M. Michel Tatti, Grandevent	✓	
Membres	M ^{mes} Stéfanie Brun Poggi, Champagne	✓	
	Françoise Jaques, Lausanne	✓	
	MM. Raphaël Conz, Pully	✓	
	Blaise Fattebert, Sainte-Croix	✓	
	Olivier Mark, Clarens	✓	
	Simon Méan, Chardonne	✓	
	François Payot, Grandson	✓	
	Normann Piller, Champagne	✓	
	Isidore Raposo, Grandson	✓	
	Étienne Roy, Croy	✓	
	Xavier Schueler, Fribourg		
	Patrick Simonin, Rances	✓	✓
	Cédric Stucker, Yverdon-les-Bains	✓	

Direction du centre

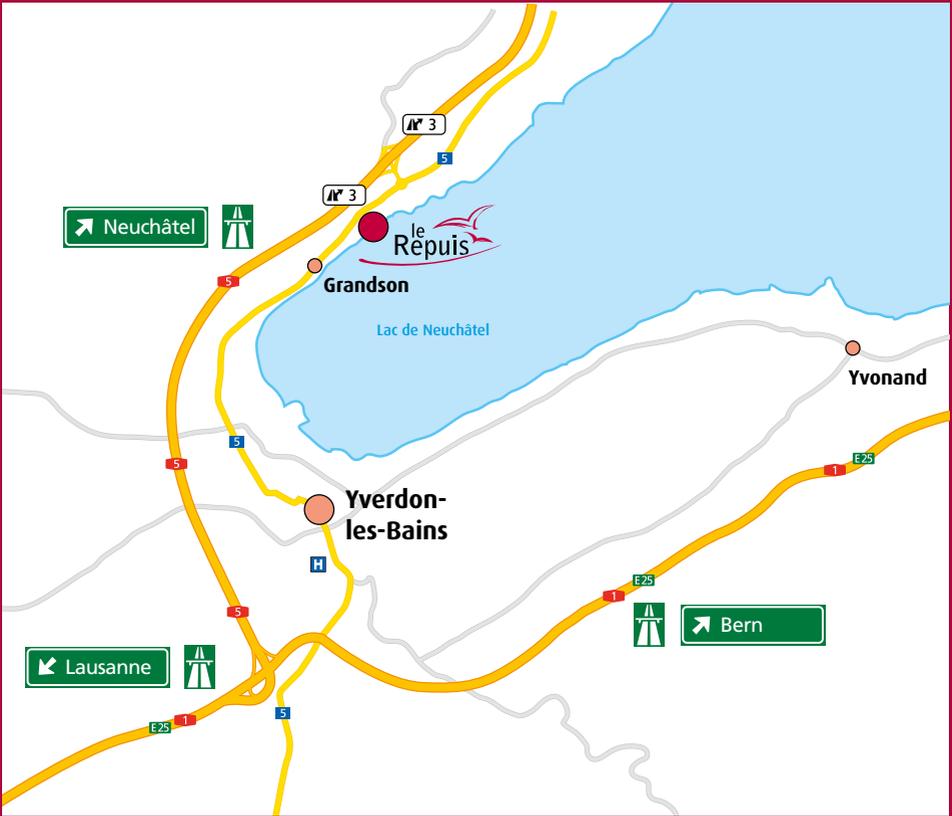
Directeur	M. Philippe Ambühl
Directeurs adjoints	M. Michel Bräuchi – <i>Administration, finances et logistique</i>
	M. Blaise Longchamp – <i>Formation professionnelle et production</i>
	M. Luc Lambert – <i>Ressources sociopédagogiques</i>

SIÈGE SOCIAL ET ADMINISTRATIF



CFPS Le Repuis
Adresse Chemin de Coudrex 1
Case postale 96
1422 Grandson
Tél. 024 445 44 61
Fax 024 445 51 01
E-mail lerepuis@lerepuis.ch
Internet www.lerepuis.ch

Chèques postaux 10-6017-3 pour vos dons
Banques UBS Yverdon-les Bains, N° 357 845.01 Y
BCV Yverdon-les-Bains, N° 0297.02.01





ORIENTATION ET INSERTION



DÉPARTEMENT ORIENTATION ET INSERTION

Depuis 2005, le CFPS Le Repuis a développé des prestations destinées à des jeunes qui peuvent effectuer leur formation directement en entreprise. Durant ces quinze ans, ce département est resté très dynamique pour s'adapter en permanence à la fois aux besoins des jeunes et des entreprises. Ces évolutions ont aussi permis au CFPS Le Repuis de répondre, voire d'anticiper, les besoins de nos mandants.

16 Pionnier dans ce type de prestations en étroite collaboration avec l'économie, aujourd'hui le département Orientation et Insertion s'est réorganisé pour être, plus que jamais, un tremplin vers l'emploi. Le regroupement des coordinatrices et coordinateurs en insertion professionnelle, qui sont chargés de l'orientation et de l'insertion, dans un seul département et sur deux sites, à Genève et à Grandson, provoque une dynamique nouvelle et génératrice d'innovations.

À l'image d'un tremplin de saut à ski, les bénéficiaires que nous accompagnons, qu'ils nous viennent des Offices AI ou du DSAS, passent par trois phases. La première est celle de l'orientation, nous sommes en haut du tremplin. Cette préparation est déterminante pour réussir le saut. Certes, il faut trouver sa voie, un métier qui intéresse, mais aussi, pour une grande partie d'entre eux, retrouver de la confiance, de l'intérêt, un but.

Dès lors, nos prestations sont articulées et développées par une équipe pluridisciplinaire. Cette approche permet de répondre de manière individuelle aux besoins très divers de ces jeunes. Une dizaine d'ateliers différents, sous forme de modules, sont proposés. Ils permettent de travailler la créativité, la confiance en soi, la construc-

tion d'un projet professionnel, mais aussi de renforcer les connaissances scolaires.

La piste d'élan représente la seconde étape. Ces jeunes filles et garçons font des stages en entreprise pour tester leur projet professionnel grandeur nature et, si c'est concluant, trouver une place d'apprentissage. Le réseau d'entreprises partenaires fidèles dont nous pouvons bénéficier reste une force de notre organisation. Les coordinatrices et coordinateurs en insertion professionnelle savent aborder ces entreprises de manière





pertinente, en apportant des réponses pragmatiques et un soutien sur mesure à ces formateurs.

Quitter le tremplin et commencer le saut à proprement parler n'est pas la partie la plus aisée. Les stages de plus longue durée sont cette troisième et dernière étape avant l'entrée en formation. Le vol doit être maîtrisé pour permettre un atterrissage dans de bonnes conditions. C'est une des conditions indispensables pour se donner un maximum de chances de réussite de la formation.

Aujourd'hui, l'intégration la plus rapide possible dans l'économie est un objectif pour toutes les apprenties et tous les apprentis que nous formons. Ce nouveau département Orientation et Insertion joue un rôle essentiel comme interface entre notre centre de formation d'une part et les entreprises et le marché du travail, d'autre part. Les liens étroits ainsi créés et développés sont le gage d'une cohésion entre la formation spécialisée et le marché du travail, ingrédient indispensable pour une intégration réussie. ■



INTENDANCE



L'INTENDANCE: COMMENT SE RÉALISER AU TRAVERS DE SIX MÉTIERS EN UN

Interview de Line Hostettler

Monitrice socioprofessionnelle au secteur Intendance/Entretien des bâtiments

20 **Le Repuis:** *Bonjour Line Hostettler, parlez-nous d'abord un peu de votre parcours professionnel.*

Line Hostettler: J'ai commencé par effectuer un CFC de gestionnaire en intendance en garderie et en EMS. J'étais attirée par la diversité de ce métier qui comprend en fait six savoir-faire différents. Mon idée dès le départ était de devenir MSP, car c'est une activité orientée vers les autres; je voulais aider les personnes et transmettre mon savoir-faire par rapport à mon métier. En 2015, j'ai donc commencé à travailler au Repuis en intégrant l'équipe des formateurs du secteur Intendance.

L.R.: *Vous êtes actuellement en formation en emploi?*

L.H.: Oui, je suis en dernière année de formation à l'ARPIH dans la filière maître/maîtresse socioprofessionnel/le ES. J'ai eu la chance de réaliser mon travail de diplôme sur le sujet de la promotion de ce métier auprès des jeunes, afin de le faire connaître, de le valoriser et de le moderniser; à mes yeux il n'est pas assez connu. J'ai voulu donner la parole aux jeunes gens en formation au secteur Intendance du Repuis. Nous avons travaillé en collaboration afin de valoriser et faire connaître notre métier, en réalisant une petite vidéo qui présente l'ensemble du métier que nous faisons actuellement. Nous avons ainsi pu mettre en avant les diverses

tâches que nous effectuons au sein de L'Amaryllis, la cafétéria du nouveau bâtiment inauguré en novembre dernier.

L.R.: *Quelles sont les activités de votre secteur de formation?*

L.H.: Depuis janvier 2020, le secteur met en avant la polyvalence des métiers comme le démontre la présentation ci-après. Nous avons mis en place des petits modules dans lesquels chaque apprenti/e du secteur passe durant sa formation, accompagné/e par ses MSP. En plus des tâches courantes de l'entretien des locaux et de la lingerie, nous avons mis l'accent sur l'accueil et le service, la cuisine ainsi que des «petits» travaux administratifs tels que commandes, affiches et la facturation en lingerie. C'est très valorisant pour nos jeunes apprentis. Nous nous occupons également de la décoration de L'Amaryllis en fonction des événements et des saisons, cela afin de rendre les lieux attractifs et agréables pour nos clients.

L.R.: *Qu'est-ce qui vous passionne dans votre métier?*

L.H.: Pour moi, ce qui est motivant c'est que dans ce métier, nous faisons rarement la même chose. C'est polyvalent, il y a beaucoup d'échanges avec les autres, nous collaborons avec les collègues et les jeunes, c'est un travail d'équipe où chacun est acteur, y compris les jeunes en formation!





L'Amaryllis est un lieu de formation et d'accueil mais il permet aussi la visibilité pour les métiers de bouche et d'accueil auprès des clients internes et externes.



L.R.: *Pourquoi valoriser les métiers de l'intendance?*

L.H.: Lorsque les jeunes doivent choisir un métier, ils ont tendance à percevoir dans le nôtre uniquement les aspects classiques tels que nettoyage, entretien, lingerie, etc., ce qui les fait hésiter. Ils ne s'imaginent pas qu'au sein de notre métier, il y a aussi les aspects cuisine, l'accueil et le service, ainsi que l'organisation, qui leur offrent de multiples possibilités pour leur avenir. C'est ce que nous voulons renforcer avec cette démarche. Dans le cadre de mon travail de diplômé, nous avons créé une brochure explicative sur les métiers de l'intendance ainsi que, comme mentionné ci-dessus, une petite vidéo. Ce que je trouve génial, c'est que ce travail, j'ai pu le réaliser en collaboration avec eux. Ce sont les jeunes qui ont eu l'idée de réaliser un petit film suite à des séances de groupe, puis nous l'avons développé et finalisé sous ma conduite. Les jeunes du secteur étaient enthousiastes et avaient envie de montrer que le métier de l'intendance, c'est bien plus que de la lingerie et du nettoyage.

L.R.: *Pourquoi recommanderiez-vous ce métier à des jeunes gens commençant leur carrière?*

L.H.: C'est un métier avec de bonnes valeurs: le fait de travailler ensemble, de collaborer et de préparer diverses choses pour autrui donne une certaine fierté, on aime les choses bien faites ou encore partager le plaisir d'offrir. C'est un métier de sourires, on voit dans le regard des autres

qu'on n'est pas là pour rien, que nos interventions font plaisir. Toutes les diversités de ce métier, lorsqu'elles sont acquises, le restent pour la vie, on peut par la suite les développer et cela ouvre de nombreuses possibilités. Il vaut vraiment la peine d'être découvert!

L.R.: *Que va faire un jeune qui termine sa formation au Repuis?*

L.H.: Les possibilités sont tout aussi vastes que les facettes de ce métier: il peut trouver une place d'aide en cuisine, au nettoyage ou à la lingerie ou encore dans des petites structures de restauration, au sein de divers établissements tels que EMS, garderie, aéroport, hôpital... Les employeurs recrutent ce genre de profil, il y a de la demande et c'est aussi motivant pour les jeunes qui choisissent cette voie.

L.R.: *Que souhaitez-vous dire pour conclure?*

L.H.: Si je regarde autour de moi, dans l'équipe dont je fais partie, je souligne une belle collaboration, de la bonne humeur. On se connaît maintenant depuis un certain temps avec les collègues, on se fait confiance et c'est génial. Cela vient certainement de ce métier qui demande passablement de collaboration et de partage.

L.R.: Merci, Line, pour ce témoignage ainsi que pour la petite vidéo réalisée avec les jeunes et que nos lecteurs peuvent visionner en scannant le QR Code affiché à la fin de la présentation en page 25. ■



L'atelier Intendance : une formation variée



Le gestionnaire en intendance et l'employé en intendance font des activités d'entretien et de gestion dans un ménage collectif (homes et institutions, hôpitaux, hôtels et crèches). Ils planifient, exécutent ou supervisent diverses tâches.

Le métier de gestionnaire en intendance se compose de six métiers en un :

1) **Accueil, conseil et service aux clients**

- Accueillir les clients, répondre à leurs besoins et les conseiller.
- Organiser et réaliser des événements simples et mettre en valeur les prestations offertes.
- Préparer les locaux, dresser le couvert, décorer les tables et les buffets en fonction du thème, effectuer le service.

2) **Nettoyage et aménagement de locaux et d'équipements**

- Composer des arrangements floraux, entretenir les plantes vertes et les fleurs.
- Équiper et aménager les locaux selon les besoins et les décorer.
- Choisir les produits de nettoyage adaptés aux matériaux.
- Planifier les travaux de nettoyage, entretenir les sanitaires, les chambres, la cuisine et les autres locaux.
- Éliminer les déchets en appliquant les règles du recyclage.

3) **Réalisation des travaux du circuit du linge**

- Trier le linge en fonction de l'étiquetage, de la couleur, du degré de salissure et du programme de lavage.
- Traiter le linge infectieux selon les normes d'hygiène.
- Choisir et doser les produits de lessive, laver, repasser, distribuer et ranger le linge.
- Effectuer la remise en état des textiles abîmés.

4) **Composition, préparation et distribution de menus**

- Composer des plats simples et distribuer les repas.
- Stocker les aliments en respectant les règles d'hygiène.
- Organiser le lavage de la vaisselle, entretenir et nettoyer les appareils et les ustensiles.

5) **Exécution de travaux administratifs**

- Établir les commandes, contrôler les livraisons, gérer les stocks.
- Tenir des statistiques simples, rédiger les principaux documents administratifs (commandes, lettres, menus, plans de travail, factures).

6) **Promotion de sa propre santé et soutien aux clients**

- Aider les clients lors de leur arrivée ou de leur départ de l'institution (porter, faire ou défaire les valises).
- Rendre des services simples et adaptés aux circonstances.
- Agir aux situations courantes ou d'urgence en respectant sa propre santé et appliquer les mesures de sécurité au travail.

**Aperçu des possibilités
d'emplois :**

- ◆ Hôpital
- ◆ Home
- ◆ Hôtel
- ◆ Garderie

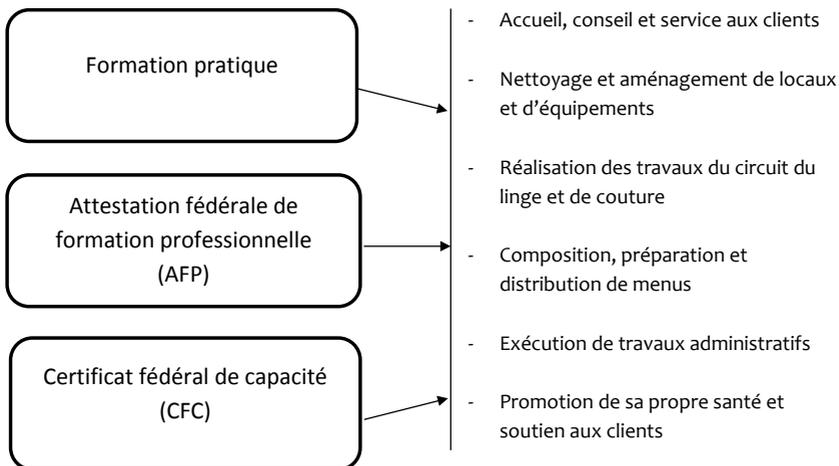
**Qualités
requisies :**

- ◆ Polyvalent, autonome
- ◆ Souriant, présentation soignée
- ◆ Travail en équipe
- ◆ Discrétion

**Trois niveaux de formation au
sein de notre atelier :**

- ◆ Formation pratique interne du Repuis
- ◆ Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
- ◆ Certificat fédéral de capacité (CFC)

Depuis l'année 2020, les apprentis formés au sein de notre atelier Intendance sont amenés à exercer l'ensemble de ces six métiers :



Notre métier de l'intendance !

**Scannez le QR Code afin de visionner la vidéo réalisée par les
apprentis du secteur Intendance du Repuis.**





SERVICE SOCIAL DU REPUIS



SERVICE SOCIAL DU REPUIS : FAIRE FACE À LA VIE

Le Service social a d'abord pour mission d'évaluer la situation administrative et financière de chaque jeune qui débute une formation au Repuis. Cette évaluation va permettre de cibler nos interventions futures en fonction des besoins des jeunes. Le but étant de favoriser la résolution des problèmes socio-administratifs rencontrés par les apprentis en établissant des objectifs de suivis individuels.

28 En effet, en fonction des situations, notre intervention peut être ponctuelle ou par contre plus régulière et durer tout au long de la formation. Ce soutien va permettre au jeune de préserver une situation financière et administrative stable afin qu'il puisse mettre toute son énergie dans sa formation.

Les assistantes sociales veillent également à faire valoir les droits du jeune, notamment au niveau des assurances sociales, tels que les allocations de formation, les prestations complémentaires, les subsides d'assurance maladie et les bourses d'études. Le jeune peut également bénéficier d'un soutien dans la gestion de ses factures courantes en établissant un budget détaillé et, si nécessaire, en demandant des arrangements de paiement pour des factures ou des dettes. L'apprentissage de la gestion des frais médicaux est aussi important pour permettre l'accès aux soins et favoriser l'autonomie du jeune.

Afin d'illustrer notre travail, voici quelques situations concrètes :

→ **A. a reçu sa première déclaration d'impôt à remplir et ne sait pas comment faire.** Elle fait donc appel à notre service et nous lui proposons de compléter ce formulaire ensemble. Le but étant que A. soit capable l'année suivante de remplir sa déclaration toute

seule ou avec notre soutien si c'est encore nécessaire. Nous vérifions également que ses acomptes d'impôt correspondent bien à sa situation financière.

→ **C. a des retards dans le paiement de ses primes d'assurance maladie.** Avec notre soutien, il contacte sa caisse maladie afin de savoir exactement le montant du contentieux et il essaye d'obtenir un arrangement de paiement. En effet, il doit éviter que sa caisse maladie ne recoure à l'Office des Poursuites pour le paiement de ses primes. Nous lui proposons également, en fonction de sa situation financière, de déposer une demande de subside d'assurance maladie. Nous vérifions son contrat d'assurance maladie et lui





proposons des modifications, notamment au niveau de la franchise ou des modèles d'assurances.

→ **P. a 19 ans et vit avec ses parents. Il souhaite prendre son autonomie car sa situation familiale est compliquée.** Son budget actuel ne lui permet pas d'avoir son propre logement. Ses parents sont à l'aide sociale et P. ne reçoit que le minimum vital. Nous l'informons qu'il pourra déposer une demande de prestations complémentaires après six mois de versement d'indemnités AI. En fonction de l'octroi des prestations complémentaires il pourra envisager de prendre son propre studio. Nous l'aidons à déposer cette demande de prestations complémentaires et vérifions qu'il transmet

bien tous les justificatifs nécessaires. Nous établissons avec lui son budget personnel afin qu'il puisse évaluer au mieux sa situation financière.

→ **N. a des difficultés dans la gestion de ses factures courantes, elle n'ouvre pas régulièrement son courrier et a des retards de paiements.** Nous lui proposons d'apporter toutes ses factures afin de faire un tri et de mettre des priorités. N. se procure un classeur pour y ranger tous ses documents et les factures importantes. Tous les mois, nous rencontrons N. afin de la soutenir dans le tri de son courrier et dans la gestion de ses frais médicaux. Elle apprend à s'organiser et à payer ses factures régulièrement. ■

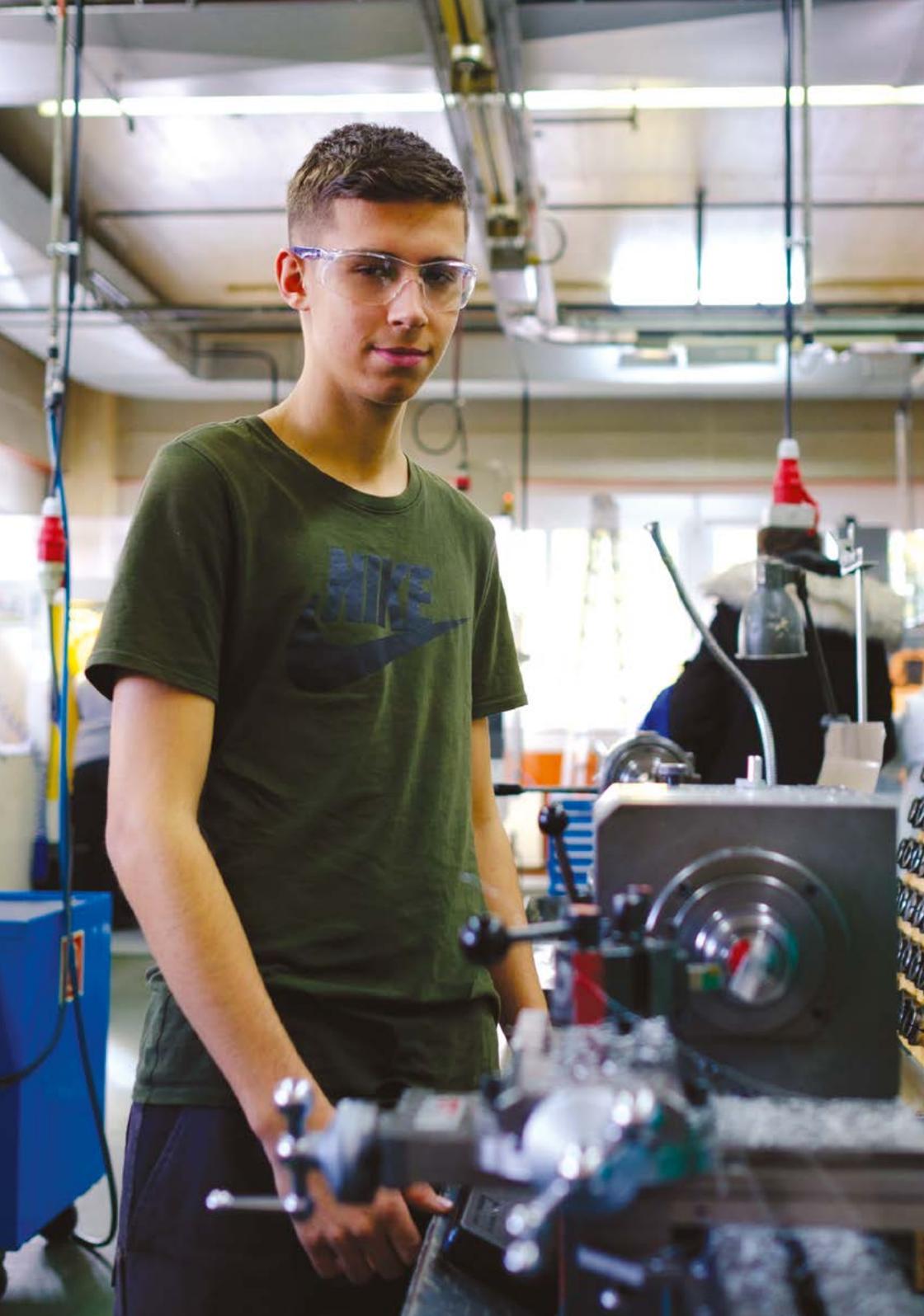


CAMPUS 2019 – PRIS SUR LE VIF















EXERCICE 2019



Compte de profits et pertes de l'exercice 2019

Charges

Variation des stocks de produits finis et semi-finis	
Variation des stocks	2'837
Charges de matériel	
Outils et matériel pour ateliers	764'511
Charges de personnel	
Salaires	16'157'199
Charges d'assurances sociales	3'377'740
Autres charges de personnel	328'467
Honoraires pour prestations de tiers	39'589
Autres charges d'exploitation	
Matériel médical d'exploitation (pharmacie)	1'337
Produits alimentaires et boissons	815'633
Ménage	55'651
Entretien et réparation des immobilisations corporelles immeubles et meubles	607'084
Loyers, leasing/location et investissements non activés	1'187'294
Énergie et eau	281'714
École, formation et loisirs	290'611
Bureau et administration	1'172'906
Autres charges d'exploitation (assurance, transport)	491'623
Amortissements	
Charges d'investissements (amortissements)	755'114
Charges financières	
Intérêts et frais (hypothèque, bancaires)	174'230
Charges exceptionnelles	
Charges exceptionnelles	15'375
Total	26'518'915

Produits

Produits nets des livraisons et des prestations	
Revenus découlant d'autres prestations (pension-formation)	24'592'665
Revenus provenant de prestations de services, commerce et production	1'243'620
Revenus des loyers	14'700
Revenus provenant de prestations au personnel et à des tiers	88'282
Contributions à l'exploitation et dons	21'105
Produits hors exploitation	
Autres produits hors organisation	8'000
Produits exceptionnels	
Produits exceptionnels	549'853
Résultat	690
Total	26'518'915

Bilan au 31 décembre 2019

Actif		Passif	
Actif circulant		Capitaux étrangers à court terme	
Trésorerie	2'191'369	Dettes résultant de l'achat de biens et de prestations de services	287'213
Créances résultant de la vente de biens et de prestations de services	3'002'137	Dettes à court terme portant intérêt	1'601'583
Autres créances à court terme	160	Autres dettes à court terme	155'665
Stocks et prestations de services non facturées	269'036	Comptes de régularisation passifs	190'049
Comptes de régularisation actifs	1'476'022		
Actif immobilisé		Capitaux étrangers à long terme	
Immobilisations financières	171'558	Dettes à long terme portant intérêt	13'640'217
Immobilisations corporelles	13'796'594	Provisions et postes analogues	370'162
		Réserves et capital des fonds affectés	
		Réserves affectées	3'637'634
		Fonds affectés	461'488
		Fonds propres	
		Capital de fondation	150'000
		Réserves libres issues du bénéfice	317'187
		Résultat reporté	95'678
Total Actif	20'906'876	Total Passif	20'906'876

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

sur le contrôle ordinaire des comptes annuels
de la Fondation Le Repuis à Grandson

Lausanne, le 4 mai 2020

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation LE REPUIS, comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

Responsabilité du Conseil de Fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et à l'acte de fondation, incombe au Conseil de Fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de Fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives. Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à

l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts ainsi qu'aux exigences de l'AI figurant aux chiffres 3.3 à 3.5 des conditions générales du contrat « Remboursement des mesures d'ordre professionnel de l'AI par les offices AI ».

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a alinéa 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de Fondation.

En outre, nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCONSULT AUDIT SA

*Henri HALLER
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)*

Jean-Gabriel EYNARD

COMMENTAIRES SUR LES COMPTES 2019

44

La construction et l'inauguration du nouveau bâtiment « Le Belvédère » auront été l'événement clé de cette année 2019. Ainsi, toutes les prestations d'atelier et d'orientation sont désormais centralisées sur notre site principal à Grandson. Sur le canton de Genève, nous avons agrandi notre offre grâce à la location d'un nouvel espace adapté à nos besoins de formation et aux attentes de nos mandants genevois.

Pour ces deux nouveaux sites, des inaugurations ont attiré un large public et nous avons eu l'opportunité de nous faire connaître à grande échelle et de mettre en avant les atouts que notre centre apporte à la formation professionnelle spécialisée.

Naturellement, les investissements liés à la construction et à l'aménagement du nouveau bâtiment se reflètent dans nos comptes d'immobilisations corporelles et nos capitaux étrangers.

Les produits 2019 sont constitués à plus de 92 % par les contributions à la formation et aux frais de pension. Les effectifs durant l'année 2019 se situent à une moyenne de 356 bénéficiaires par rapport à 362 en 2018. Nos principaux mandants restent les offices AI avec plus de 96 % des revenus découlant des prestations de pension et formation. Nous suivons de très près l'évolution dans le choix des mesures de formation accordées par nos mandants afin de répondre au mieux à leurs attentes.

75 % des charges du CFPS Le Repuis concernent les charges de personnel. Nous avons en moyenne 179.91 EPT (emploi plein temps); les collaborateurs sont notre richesse et c'est grâce au travail de chacun que nous pouvons assurer notre mission tout en garantissant la qualité et la diversité de nos prestations.

D'une manière générale, nos charges sont stables, ce qui nous autorise un fonctionnement courant adapté à nos besoins et nous permet de faire évoluer nos outils de formation en fonction des objectifs stratégiques à long terme. En 2019, nous avons consacré une partie de nos charges aux aménagements, frais d'installation et divers en lien avec notre nouveau bâtiment.

La Fondation poursuit son but d'apporter une formation professionnelle à des jeunes ne pouvant l'acquérir dans un circuit traditionnel et continue son développement afin d'offrir les prestations les plus adaptées aux bénéficiaires et aux mandants.

Bernard Mettraux
Trésorier de la Fondation

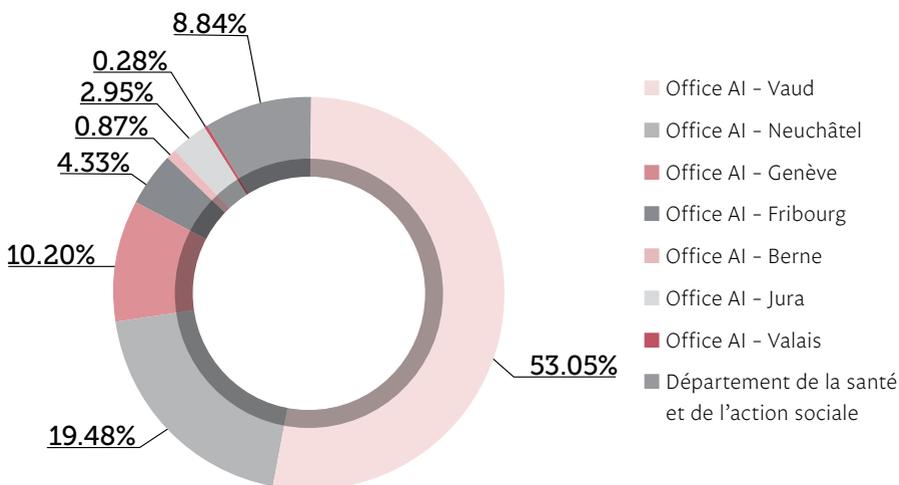
Michel Bräuchi
Directeur adjoint
Administration, finances et logistique



STATISTIQUES

46

Moyenne annuelle des effectifs par mandants



Moyenne annuelle des filles et des garçons



32%

de filles



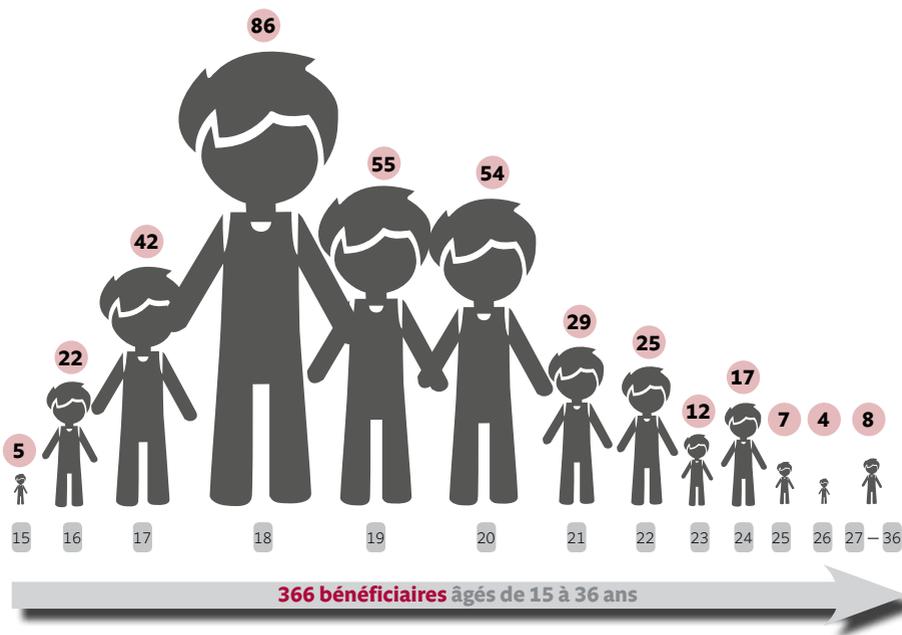
68%

de garçons



STATISTIQUES

Bénéficiaires



Nombre de mesures octroyées

Art. 15 LAI - Orientation	126	MR Jeune - Entraînement progressif	26
Art. 16 LAI - Formation en atelier	230	MR Jeune - Entraînement à l'endurance	5
Art. 16 LAI - Formation en entreprise	128	RAI69 - Instruction	16
Art. 16 LAI - FPE	47	Soutien à la formation entreprise	42
Art. 17 LAI - Reclassement	1	FORJAD	29
Job coaching	24	MIS OP	33
MR - Entraînement progressif	9	Forma Pro 150	2
MR - Entraînement à l'endurance	3		



